

MUTUELLE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2013

N°25

INFOS

R É A L I S A T I O N S S O C I A L E S



S O M M A I R E

- P 2 - Assemblée générale
- P 3 - Clin d'œil : La belle époque du rugby - Vacances
Les résolutions du CA - Résidence Maurice-Sarraut
- P 4 - Nos adhérents ont du talent : Paul Molla

MUTUELLE
GROUPE
LA DÉPÊCHE
DU MIDI
RÉALISATIONS SOCIALES
www.mutuelle-depeche.fr

◆ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE PASTEL : 12 APPARTEMENTS EN PROJET



Les adhérents, réunis nombreux à la cafeteria de « La Dépêche du Midi », ont pris une part active au débat.

Réunis en assemblée générale le 13 juin 2013 à la cafeteria de La Dépêche du Midi, les adhérents de la mutuelle Réalisations sociales ont écouté avec la plus grande attention les explications du président Serge Lombez et du trésorier Eric Gabarrot qui présentaient les comptes annuels et l'exercice 2012.

Deux faits importants, en effet, étaient au cœur des débats : l'entrée en fiscalité de la mutuelle à partir du 1er janvier 2012 et la provision exceptionnelle pour dépréciation des actifs immobilisés pour 406 800 €.

Entrée en fiscalité

Un meilleur taux d'occupation des appartements de la résidence Maurice-Sarraut et la part prépondérante prise par les locations des sites vacances risquaient de faire classer la mutuelle comme société ayant des activités à but lucratif. Le choix a donc été fait de l'entrée en fiscalité, de façon progressive, sur trois ans à partir de 2012.

Dépréciation du Pastel

Depuis son achat par la mutuelle, en 2008, Le Pastel, a fait l'objet de plusieurs projets, en particulier celui d'une crèche qui, s'il n'a pas abouti, a représenté un investissement en travaux, honoraires et charges d'exploitation.

Après expertise, il apparaît que la valeur de ce bien inscrite au bilan est largement supérieure à la valeur vénale à la date d'entrée en fiscalité. Ceci surtout à cause du mauvais état du bâtiment principal et des contraintes de l'urbanisme. C'est

donc par mesure de prudence que la mutuelle a procédé à cette dépréciation. Concernant le projet actuel de construction de logements, l'architecte Bernard Bourdoncle a précisé que l'obligation de conserver la façade de la structure principale aurait pour conséquence de diminuer le nombre d'appartements prévus, soit trois dans le bâtiment principal, trois dans les annexes et six dans un bâtiment neuf.

Grand Selve, résidence Maurice-Sarraut, vacances

En ce qui concerne les terrains du Grand Selve, Serge Lombez précisait que la mairie de Toulouse envisage un programme de réhabilitation du secteur : « La révision du PLU entraîne le déclassement de ces terrains qui, après être passés d'agricoles à constructibles, se voient aujourd'hui intégrés dans un projet d'aménagement d'un plateau sportif. La mairie a proposé de les acheter pour seulement 30 000 à 50 000 € :

nous avons refusé ! »

Un point fut fait également sur les travaux de la résidence Maurice-Sarraut (cf. Mut Infos n°24), qui devraient commencer fin 2013 et durer entre huit et douze mois.

Enfin, dernier sujet abordé, les locations pour les vacances : en particulier, furent évoqués le succès des réservations sur internet et la recherche d'un site de remplacement de Luchon, car le nouvel appartement ne se remplit pas davantage que l'ancien, vendu en 2012.

Lors de cette réunion, étaient présents les commissaires aux comptes Bernard Delon et Vanessa Doumenc (cabinet Delon et Associés), Valérie Hébrard, responsable d'Harmonie Mutuelle. Jean-Michel Baylet et Jean-Nicolas Baylet étaient excusés.

Tous les rapports (moral, de gestion et des comptes annuels, de la Commission de contrôle statutaire, du commissaire aux comptes) ainsi que l'affectation du résultat 2012, ont été approuvés à l'unanimité.



Autour du président Serge Lombez, les deux vice-présidents Marie-Françoise Borie et Gérard Cayrac, ainsi que le trésorier Eric Gabarrot (à la droite du président).

◆ CLIN D'ŒIL : La belle époque du rugby



Moga dit (Mandoline) Bonnevie(arb) Tourte Verdo Bégou Farré Buzon J.M. Baylet Maurice Papaix Soula Campistron (Accroupi) Cabanne Mannier Dubreil Verdié Ducasse ? Gandie Ramondou Gutierrez Manen

L'équipe de rugby de « La Dépêche du Midi » au grand complet. C'était en 1971.

Les reconnaissez-vous ? Nous publierons dans le prochain numéro de Mut Infos le nom des adhérents qui auront reconnu le joueur non-identifié et désigné par un point d'interrogation. **Réponses : mutuelle@ladepeche.fr**

◆ VACANCES

La brochure 2014 en préparation

Déjà l'été est derrière nous, avec son chapelet de souvenirs ensoleillés. Le sable et la mer, que ce soit à Bidart, à Biscarosse, au Barcarès ou à Valras-plage la montagne et la rando à Luchon. Les mois de juillet et d'août furent chaud et lumineux et les sites de vacances particulièrement appréciés.

La commission vacances poursuit son travail et ses membres se penchent avec attention sur la brochure des vacances 2014.

A Biscarosse, la villa avec sa terrasse ainsi que le jardin furent fort appréciés pour des pauses repas à l'ombre de l'auvent.



RÉSIDENCE MAURICE-SARRAUT

Ascenseurs

Le permis de construire a été accordé. Les appels d'offres aux entreprises ont été lancés. Le commencement des travaux est prévu pour le début de l'année 2014.

Encombrants

Les encombrants peuvent être déposés dans le local jusqu'au début des travaux concernant les ascenseurs. Une note d'utilisation de ce local sera adressée à tous les locataires.

Jardin

Deux nouveaux bancs seront prochainement installés dans le jardin.

Concierge

Le concierge Hervé Petiteville est à la disposition des habitants. Il tient une permanence tous les jours de 11 heures à 12 heures.

▶ RÉOLUTIONS DU CA

Le 13 mai 2013 le CA :

- adopte le procès verbal du conseil d'administration du 15 avril 2013.
- affecte les dividendes à recevoir sur la participation Dépêche sur le poste Fonds de solidarité.
- refuse la proposition de la mairie qui dévalise les terrains du Grand Selve.
- approuve l'entrée en fiscalité de la Mutuelle Réalisation Sociales.

Le 10 juin 2013 le CA :

- vote à l'unanimité un accord de principe sur l'adhésion à RMA.
- approuve à l'unanimité le procès verbal du conseil d'administration du 13 mai 2013.

Le 8 juillet 2013 le CA :

- adopte le procès verbal du conseil d'administration du 10 juin.
- accorde un secours de 1800€.
- affecte le montant des dividendes 2012 des actions Dépêche du Midi au fonds de solidarité.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX

du lundi au vendredi :
de **9h à 12h30**
et de **14h à 17h30**

Tél. : **05 62 11 35 00**

Fax : **05 81 82 57 55**

Courriel :

mutuelle@ladepeche.fr

Site :

www.mutuelle-depeche.fr

Assistance : **0969 321 169**

(24h/24 , 7j/7)

◆ NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT

PAUL MOLLA, ARTISTE ET TERRORISTE PAISIBLE



Paul Molla dans son atelier, entouré de ses œuvres.



les émotions qu'elle suscite en lui.

Je fais aussi souvent appel à l'humour ou à la dérision, au détournement d'œuvres connues, une manière de désacraliser l'art : je suis un terroriste paisible ! Il y en a, des écoles de peinture, chacune ayant ses exégètes ! Pourtant, il n'y a jamais eu qu'un seul artiste, celui qui un jour dessina un bison sur la paroi d'une grotte. Alors doit-on désespérer ? Non ! Il faut continuer à peindre des saints, des empereurs, des nuages, des tournesols, des moulins, des nénuphars, Guernica, des boîtes de soupe... C'est le modeste hommage que nous lui rendons.

Trois villes président à son parcours : Alger où il est né (en 1947), Chinon où il est arrivé, adolescent, avec ses parents, Toulouse et Tournefeuille où il vit depuis 1970. Marié et père de deux enfants, Paul Molla est rentré à « La Dépêche du Midi » en 1973 au service Economat. Devenu cadre et chef des services du courrier et des boulistes, il a pris sa retraite en 2004.

Avec à son actif plusieurs expositions dans la région toulousaine, Paul Molla est un artiste au style très éclectique : figuration, abstraction, collages... Il met actuellement au point une nouvelle technique de peinture. Il crée ses œuvres sur son ordinateur, lequel est relié à une « boîte » internet qui les imprime par jet d'encre sur le support choisi (toile ou papier) ; à lui, ensuite, de finaliser, à l'acrylique.

Une construction rigoureuse associée à une profusion de couleurs et d'images, tel est l'art de Paul Molla, cet univers étonnant dans lequel il nous invite à naviguer, tandis que lui-même tient la barre.

Je peins depuis que j'ai 18 ans, mais la vie de famille, la vie professionnelle ne m'avaient jamais permis de vraiment m'exprimer. La retraite

m'en laisse le temps.

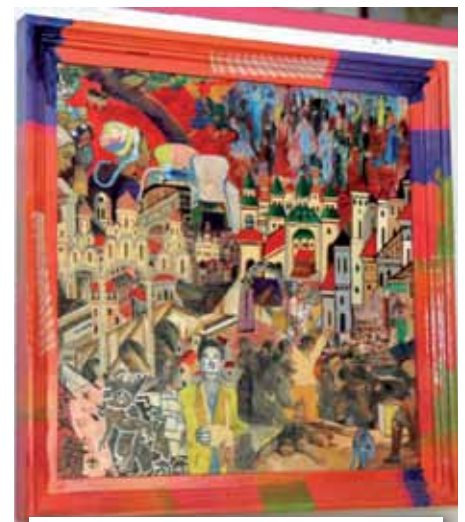
C'est le collage d'abord qui m'a attiré par la liberté totale qu'il permet, puis, suivant les conseils de mon professeur Lyz Friedrich, j'ai retravaillé les images à la peinture acrylique, ce qui permet en les modifiant de leur donner un sens différent ou plus de profondeur, de matière.

« Un univers étonnant »

J'ai deux approches différentes dans la conception d'un tableau :

- soit le sujet traité (fait de société, événement politique) répond au désir de transmettre un message ; alors, l'ordonnancement des images est pensé méthodiquement. Cependant l'esthétique conventionnelle m'importe peu, c'est l'exploration subjective du monde réel qui m'intéresse.

- soit je me laisse guider par l'agencement des images selon la couleur, la forme ou le mouvement ; il n'est pas question, là non plus, de critères esthétiques, je préfère qu'un certain chaos s'installe, que la réalité percute l'impossible, ainsi je laisse au spectateur le choix de l'interprétation, dans les associations ou les réflexions que l'œuvre lui suggère,



Une profusion de couleurs et d'images.

Paulmolla.com
ou mollapaul@hotmail.com